

ACTUALITÉ

## Attente interminable pour toucher de l'assurance-emploi

VALÉRIE LEGAULT, vlegault@canadafrancais.com



*En janvier seulement, le Comité chômage du Haut-Richelieu et du Suroît a reçu 12 demandes de chômeurs qui ont épuisé leurs économies à la suite d'un vol d'identité chez Service Canada. - (Photo Le Canada Français - Jessyca Viens Gaboriau)*

**C'est du jamais vu au Comité chômage du Haut-Richelieu et du Suroît. Des demandes pour des prestations d'assurance-emploi sont suspendues depuis des mois chez Service Canada. Des vols d'identité en série seraient à l'origine de ces délais qui pénalisent des dizaines de familles dans la région, témoigne la directrice France Robert.**

« Je suis frustrée que ça ne sorte pas davantage dans les médias, lâche-t-elle. C'est comme si on tentait d'étouffer l'affaire. Je n'ose pas croire que nous sommes rendus là ! »

Les problèmes auraient commencé en septembre, selon M<sup>me</sup> Robert. Les travailleurs qui font une demande d'assurance-emploi s'attendent à un délai moyen de 28 jours. Pas à ce qu'elle soit reportée quatre mois plus tard.

« Les gens ne nous ont pas appelés tout de suite, dit-elle. Quand je suis revenue des vacances des Fêtes, ma boîte vocale était pleine ! Depuis le mois de janvier, j'ai 12 demandes qui ont été suspendues à cause d'un vol d'identité. »

## **LARGE FRAUDE**

Il s'agirait d'une fraude à grande échelle orchestrée à l'aide d'un logiciel. Chez tous les membres du Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC), les lignes ne déroutent pas. « Ce genre de situation se multiplie par dizaine de milliers, voire plus. Pendant ce temps, des gens souffrent », déplore Pierre Céré, porte-parole du CNC. Pire, plusieurs ignoreraient qu'ils ont été victimes de vol d'identité. Les agents de première ligne ne seraient pas tenus de leur dire pourquoi leur demande prend autant de temps à être acceptée.

France Robert en témoigne. On ne parle pas ici de chômeurs qui font l'objet d'enquête parce qu'ils abusent du système, mais bien d'usurpation d'identité par un robot. « On revendique depuis longtemps la modernisation du système. Je connais une femme qui a quêté de la nourriture à son dépanneur pour nourrir ses enfants. Le dossier d'un couple qui a fait une demande de prestations pour proche aidant l'automne dernier est toujours à l'étude. Ça n'a pas de sens ! » tonne-t-elle.

## **INADMISSIBLE**

Le Comité chômage communique régulièrement avec Service Canada pour tenter de faire accélérer les choses. « Les agents trient les demandes en fonction des difficultés financières des personnes, poursuit-elle. Ont-elles des factures impayées ? Visitent-elles les banques alimentaires ? Même le bureau de la députée fédérale, Christine Normandin, se fait répondre que les dossiers doivent être priorisés. C'est inadmissible. Tous les travailleurs cotisent à l'assurance-emploi et y ont droit. »

## **MINISTRE**

La ministre du Revenu national, Diane Lebouthillier, dit être au courant de la fraude depuis la mi-janvier. Le Conseil national des chômeurs et chômeuses s'attend à recevoir des réponses, mais il n'en a pas.

Dans ces circonstances, France Robert invite les chômeurs à se plaindre le plus souvent possible à Service Canada en remplissant le formulaire en ligne, un agent doit rappeler tous les requérants, ou en se présentant en personne aux bureaux de Service Canada à Saint-Jean-sur-Richelieu. Ceux-ci sont maintenant situés au 1235, rue Douglas. Pour en savoir plus sur la marche à suivre, le CNC affiche tous les liens utiles sur son site Web ([lecnc.com](http://lecnc.com)).